



DOSSIER DOCUMENTAIRE

ASSISES RÉGIONALES DE LA FORMATION : LE SERVICE PUBLIC DE FORMATION

Le 13 octobre 2005

GIP Espace Compétences
Pôle documentation, ressources multimédia
Centre de Vie Agora, Bât A - ZI Les Paluds, BP 1002
13781 Aubagne Cedex
Tél. 04 42 82 43 20 - Fax : 04 42 82 43 32
Site Internet : <http://www.espace-competences.org>

SOMMAIRE

I : Les mutations de la formation professionnelle : **Page 4**

1 - La formation tout au long de la vie et les politiques de formation professionnelle :

2 – Le marché et l'offre de formation :

II : La décentralisation de la formation : **Page 13**

1 – L'approche territoriale :

2 – Politiques et réflexions sur la décentralisation de la formation :

A Noter

Ce dossier n'est pas exhaustif sur les références disponibles au pôle documentation, ressources multimédia du GIP Espace compétences. Vous pouvez consulter la totalité du fonds documentaire et des thématiques sur le site Internet <http://www.espace-compétences.org> Rubrique « Documentation/ressources multimédia ».

I : Les mutations de la formation professionnelle

1 – La formation tout au long de la vie et les politiques de formation professionnelle :

Cette rubrique regroupe une sélection non exhaustive d'ouvrages disponibles à l'emprunt au centre de documentation, ressources multimédia du GIP Espace Compétences

1.1 - Formation professionnelle et formation tout au long de la vie :

La formation professionnelle : gestion et évaluation, le pentagone de la formation

BOURNAZEL Alain, SEFI éditions, pp.1-381, 2005

Résumé : A un moment où la notion de formation tout au long de la vie et pour tous est en train de s'imposer comme un nécessaire élément de compétitivité économique, il semble important de faire le point sur le paysage de la formation professionnelle continue, tant au niveau de son histoire et de ses évolutions successives que des dispositifs mis en œuvre pour réaliser concrètement les objectifs poursuivis. Cette description permet de faire le point sur les dispositifs de formation dans les entreprises, au niveau de l'insertion des demandeurs d'emplois, sur le rôle de l'Etat et les financements des actions de formation, sur le rôle de l'Union européenne. L'évaluation du système national et régional de formation est abordée ainsi que celle des actions de formation. Enfin est proposée une méthode d'évaluation des organismes de formation mettant en œuvre cinq séries d'indicateurs (résultats et impacts, sociaux, d'innovation, d'accompagnement, économiques et financiers) et permettant de situer correctement leurs performances. **Ouvrage - Réf. 10.20-43**

La formation tout au long de la vie : une chance égale pour tous ?

VEI Enjeux, pp.1-204, 03/2004

Résumé : Parvenir à opérationnaliser le concept de formation tout au long de la vie n'est pas chose aisée aujourd'hui malgré la simplicité supposée du terme. D'ailleurs un type de public, le public bas niveaux de qualification, n'est pas parvenu pour le moment à s'imprégner de manière concrète des possibilités qui lui sont ouvertes par cette " nouvelle culture ". Les choses pourtant pourraient changer grâce aux nouveaux dispositifs mis en œuvre tels que la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou le DIF (droit individuel à la Formation). Ce

recueil d'articles aborde donc toutes ces problématiques donnant un aperçu à la fois global et spécifique à ce concept. **Périodique - Réf. 10.20-REV**

De " la formation tout au long de la vie " à l'employabilité

LACHMANN Henri, Institut Montaigne, pp.1-53, 09/2003

Résumé : Le concept de formation tout au long de la vie, souvent employé, a du mal à s'incarner concrètement. Ce rapport fait des propositions tournées notamment vers le développement et la gestion des compétences professionnelles en partant de constats démographiques, économiques, sociaux. Il pointe également les inégalités d'accès à la formation continue et le système de financement des actions de formation. Des propositions sont faites en matière d'action concrètes pour un continuum entre formation initiale et insertion professionnelle, une mise en œuvre de la décentralisation et du principe de responsabilité.

Rapport - Réf. 10.20-37

Trois décennies de formation continue : de l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie

MEBARKI Malik ; ROQUET Pascal, Cahiers d'études du CUEEP (Les), pp.1-143, 05/2003

Résumé : Ce compte-rendu d'une journée d'étude organisée par le CUEEP se donne pour mission de revenir sur le contexte historique et les évolutions du concept d'éducation permanente à celui de formation tout au long de la vie. Les auteurs observent également les nouveaux rapports au savoir de même que les évolutions prévisibles de la formation professionnelle. Des points sont également faits sur la problématique du financement de la formation professionnelle ainsi que sur celle de la reconversion professionnelle, les temporalités institutionnelles et biographiques permettant la réussite en formation et enfin la question des formations de formateurs. **Ouvrage - Réf. 10.20-28**

La formation tout au long de la vie

Ecole Nationale d'Administration, pp.1-80, 10/2002

Résumé : La formation tout au long de la vie semble devenir un outil indispensable pour permettre à tout individu d'accéder à de nouvelles possibilités tant au niveau professionnel qu'au niveau de son développement personnel ou citoyen. Ce rapport examine les différentes acceptions de cette notion au niveau européen et français. Il examine l'adéquation de cette notion avec le système qui fonde la formation professionnelle en France. Des propositions sont faites sur la mise en œuvre d'un droit individuel à la formation ce qui aboutit à la nécessaire réforme du système né en 1971.

Rapport - Réf. 10.20-32

Toute la vie pour apprendre un slogan ou un véritable droit pour toutes et tous ?

BAUNAY Yves ; CLAVEL Annie, Edition Nouveaux regards, Edition Syllepse, pp.1-478, 2002

Résumé : Ce livre est une contribution que l'Institut de recherche de la FSU verse au débat sur l'éducation tout au long de la vie. Ce débat est né d'abord au sein d'organismes internationaux comme l'OCDE. L'Union Européenne en a fait un des grands thèmes de réflexion. Les partenaires sociaux, syndicats de salariés et patronat, en discutent. Ce livre reprend la plupart des contributions préparées à l'occasion du colloque de l'IRHESC en décembre 2001. Dans l'introduction et la première partie, les auteurs analysent les défis et questions, ainsi que le contexte historique dans lequel ce nouveau paradigme a émergé. La deuxième partie décrit la façon dont les débats se mènent concrètement, à travers la négociation et la loi, avec un éclairage international (français, italien, espagnol). Les troisième et quatrième parties explorent les conditions (inégaux) d'accès à la qualification et le rôle du service public. Celui-ci confronté là comme ailleurs aux tendances marchandes et à la territorialisation de l'offre de formation. Les cinquième et sixième parties sont consacrées à la question cruciale de la certification des acquis de l'expérience dans une perspective nationale et européenne. L'ouvrage se termine par une réflexion sur les enjeux éducatifs autour de l'éducation tout au long de la vie, avec notamment les technologies de l'information et de la communication. **Ouvrage - Réf. 10.20-16**

La formation professionnelle

Ecole Nationale d'Administration, pp.1-49 hors annexes, 2001

Résumé : Ce rapport étudie l'ensemble du champ de la formation professionnelle : initiale et continue, préqualifiante et qualifiante. Il se concentre plus spécifiquement sur la formation des jeunes et sur celles des demandeurs d'emploi car elles se situent au cœur du nécessaire partenariat entre l'Etat et la Région alors que celle des actifs relève davantage de la responsabilité des entreprises et des partenaires sociaux. Quatre régions, qui illustrent particulièrement bien la diversité des pratiques, ont donné lieu à une analyse plus approfondie : il s'agit des régions Alsace, Limousin, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes. La comparaison avec nos principaux partenaires a, quant à elle, privilégié quatre pays de l'Union européenne qui ont développé, en ce domaine, des expériences innovantes : l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni. **Rapport - Réf. 10.20-15**

L'éducation tout au long de la vie : une nouvelle éducation nationale

BOURNAZEL Alain, Ellipses, pp.206, 01/2001

Résumé : L'éducation doit se réformer. Pour relever ce défi, l'auteur, propose de rassembler en un même ensemble cohérent l'éducation initiale et la formation continue. Rêve d'hier, l'éducation tout au long de la vie peut devenir la réalité de demain. Grâce aux nouvelles technologies. Grâce à une nouvelle conception de l'école. Grâce à une nouvelle politique d'éducation menée par les villes. Grâce à la mobilisation de toutes les forces vives : enseignants, entreprises, élus, syndicats, associations, .. etc. **Ouvrage - Réf. 10.20-13**

Guide pratique de la formation et de l'insertion professionnelle

COURBEBAILLON Pierre, Editions Juris service, pp.1-335, 02/2001

Résumé : Ce guide donne un aperçu des systèmes de formation et d'insertion professionnelle en France en abordant les thèmes de la formation en entreprise, celle des demandeurs d'emplois, des élus, la question de la décentralisation et de la régionalisation des politiques de formation, sans oublier le rôle des différents acteurs (organismes de formation, Union européenne, Etat, collectivités territoriales, partenaires sociaux..). Il donne enfin

quelques pistes d'actions sur les actions à mener en matière d'accès à la formation, d'action des collectivités locales ou l'évolution du marché de la formation professionnelle. **Ouvrage - Réf. 10.20-22**

Processus de consultation sur l'éducation et la formation tout au long de la vie faisant suite au mémorandum de la Commission européenne. Rapport final de la consultation française

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, pp.62, 16/07/2001

Résumé : Suite au mémorandum présenté par La Commission européenne sur la formation tout au long de la vie, les 4 et 5 décembre 2000, le gouvernement français a lancé une large consultation par l'intermédiaire des ministères concernés. Après une présentation et explicitation des grands lignes du mémorandum, la position du gouvernement est présentée. Sont à la fois détaillés les principes partagés (reconnaissance de la pluralité des voies d'éducation et de formation, renforcement des partenariats, nécessité de développer la motivation à la formation), les principes sur lesquels les positions diffèrent (place et rôles des individus par rapport à la formation et l'éducation tout au long de la vie et aux structures éducatives, la responsabilité partagée des acteurs) et les thèmes insuffisamment développés dans le mémorandum (accroissement de la qualité de l'offre, nécessité de dispositifs particuliers pour les populations défavorisées). Le gouvernement français est "attaché à ce que les suites qui seront données au mémorandum s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques déjà entérinées par les chefs d'Etat et de gouvernement au niveau des conseils européens, qu'il s'agisse de la stratégie européenne pour l'emploi ou de la mise en œuvre du rapport sur les objectifs concrets futurs des systèmes d'enseignement."

Source du résumé : La Documentation Française **Rapport - Réf. 10.20-26**

Formation tout au long de la vie

GAURON André, La Documentation française, pp.163, 2000

Résumé : La formation professionnelle est un

instrument essentiel au service de l'égalité professionnelle et de la sécurité des parcours professionnels. Elle est de plus au cœur de l'organisation productive contemporaine. Comparée à ses principaux partenaires, la France, qui s'est dotée d'un système original fondé sur une obligation faite aux entreprises de financer la formation professionnelle, est l'un des pays qui dépensent le plus pour la formation continue des salariés. Cependant, les inégalités d'accès à la formation au cours de la carrière - selon le sexe, l'âge ou la qualification des salariés, ou selon la taille des entreprises - semblent y être plus importantes que dans la plupart des autres pays développés. Ce contraste invite à approfondir l'analyse. Quel est l'impact des actions de formation professionnelle sur l'efficacité des entreprises et sur les gains et les perspectives professionnelles des salariés ? Quelles chances de réinsertion professionnelles procurent-elles aux personnes durablement éloignées du marché du travail ? Comment se réalise, dans le contexte français, l'adéquation de l'offre de formation à la demande des entreprises et des salariés ? Telles sont les questions soulevées dans le rapport rédigé par André Gauron. L'auteur suggère en outre plusieurs voies d'évolution du système français de formation professionnelle : mieux articuler formation initiale et formation continue ; remplacer pour les entreprises l'obligation de financer par une obligation de former comme élément du contrat de travail ; créer un droit à certification des compétences professionnelles ; faire porter un effort prioritaire sur les personnes à faible qualification ; rendre le marché de la formation plus transparent. **Ouvrage - Réf. 10.20-11**

Les acteurs de la formation professionnelle : pour une nouvelle donne.

LINDEPERG Gérard, Gouvernement français, pp.350, 09/1999

Résumé : Clarification du rôle des différents partenaires de la formation professionnelle que sont l'état, les régions et les partenaires sociaux ; construction d'un "service de proximité" de la formation ouvert à tous ; mise en perspective d'une fusion des deux réseaux de collecte interprofessionnelle territoriaux que sont les Opcareg et l'Agefos-PME. Telles sont les principales orientations de ce rapport, remis le 7 octobre 1999 au Premier ministre Lionel Jospin.

ce rapport qui comprend 36 propositions s'inscrit dans une logique des notions de validation des acquis et de droits individuels à la formation développées dans le "Livre blanc" de la secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, Nicole Pery. Le rapport Lindeperg, qui propose, au passage de supprimer ou de fusionner certaines instances de la formation apparaissant redondantes ou inadaptées, estime que des dispositions législatives sur l'apprentissage et la validation des acquis pourraient être adoptées dès mars 2000, tout en souhaitant que certaines de ses propositions (celles concernant les "comités de coordination régionaux" en particulier) soient effectives plus rapidement. (Tirée de Liaisons Sociales, n° 104/99 de novembre 1999) **Rapport - Réf. 10.20-23**

La formation professionnelle : diagnostics, défis et enjeux

PERY Nicole, Secrétariat d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, pp.248, 1999

Résumé : Ce rapport met en avant la formation professionnelle à travers deux axes. La première partie nous éclaire sur les nouveaux défis et les enjeux de la formation professionnelle (marché du travail, population active, dispositif de formation continue dans les entreprises, rôle des politiques...). La seconde partie nous présente les éléments du diagnostic (effort de la nation en faveur de la formation continue, la formation des salariés, les inégalités d'accès à la formation, la formation des demandeurs d'emploi, l'insertion des jeunes, certification et validation des acquis). Il est à noter enfin qu'une importante bibliographie se trouve en fin de rapport. **Rapport - Réf. 10.20-24**

La formation professionnelle : une véritable égalité d'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, pp.31, 1999

Résumé : Réuni le 17 mars 1999, le Conseil des Ministres fait le point sur la formation professionnelle. Ce document retrace les principaux sujets abordés : atouts et les faiblesses du système de la formation, objectifs à atteindre en matière de formation professionnelle et enfin concertation et négociation entre les acteurs. Enfin, il est à noter que dans la partie annexe, les documents présentent quelques

chiffres clés relatifs aux dépenses d'éducation et de formation continue et professionnelle, ainsi qu'à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. **Rapport - Réf. 10.20-25**

1.2 - La réforme et les enjeux de la formation professionnelle

Réforme de la formation professionnelle : de la professionnalisation à la construction de l'offre de formation

Comité de Coordination des Programmes Régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle, pp.1-62, 03/2002

Résumé : Comment les trois grands partenaires de la formation professionnelle (Conseils régionaux, Etat, partenaires sociaux) vont-ils pouvoir associer leurs compétences et leurs efforts, leurs expertises et leurs financements pour construire une offre de formation élargie pertinente ? Ce rapport, fruit d'une réflexion tripartite soutenue, vise à donner à chacun des partenaires, et notamment aux Conseils régionaux auxquels la loi a confié la responsabilité d'acteur pivot du dialogue régional, une appréciation pertinente des enjeux pour un meilleur cadrage de l'action sur la question de l'évolution du système de formation.

Rapport - Réf. 10.21-1

Formation continue et mutations de l'emploi

GUILLON Roland, L'Harmattan, pp.1-174, 03/2002

Résumé : La formation continue est un enjeu des rapports sociaux. Elle fait de moins en moins l'objet d'accords entre les partenaires sociaux. Initiée par l'Etat pour concilier deux fonctions, l'adaptation de la main d'œuvre aux mutations de l'activité et la promotion sociale, elle ne couvre plus que la première fonction. L'auteur passe en revue les paradigmes de la formation continue. Et pour en saisir les logiques et les valeurs, il les aborde à une multiplicité de niveaux institutionnels et territoriaux qui incluent et dépassent à la fois les seuls cadres des entreprises et l'Etat nation. Il les met en perspectives avec la dynamique actuelle du système capitaliste (flexibilisation du travail et du capital, multinationnalisation des firmes, montée des logiques actionnariale et patrimoniale). La formation, comme bien d'autres thèmes du débat social, soulève la question de la valeur du travail. Et elle cristallise

les besoins de nouvelles formes de régulation.

Ouvrage - Réf. 10.22-4

La formation professionnelle en mutation

JACOT Henri ; BROCHIER Damien ; CAMPINOS Myriam, Editions Liaisons, pp.200, 05/2001

Résumé : Trente ans après la loi de 1971, le système français de formation professionnelle est remise en chantier, sur le plan tant législatif que conventionnel. Mais le contexte économique et social a profondément changé depuis lors. A partir d'un état des lieux contrasté, les auteurs développent leurs réflexions et propositions avec un double objectifs : accroître l'efficacité économique de ce système, à maints égards singulier en Europe, en mobilisant l'ensemble des acteurs ; renforcer l'égalité des chances, en organisant l'accès individuel de tous les salariés à la formation, ainsi que la validation des acquis professionnels. Dans une telle démarche, la notion de compétence(s) apparaît vite comme cruciale, au carrefour des préoccupations des entreprises et des aspirations des salariés, et du même coup au cœur d'un débat social non encore abouti, portant sur la qualification professionnelle, et donc la rémunération, mais aussi l'employabilité ou encore l'organisation apprenante. Le rôle de tous les acteurs est profondément questionné : dans les entreprises et les branches où un nouveau champ de dialogue social est ainsi ouvert, qui interpelle autant les organisations syndicales que les directions patronales ; dans les territoires, à un niveau local et régional comme à un niveau national et européen, ce qui requiert l'émergence et la reconnaissance de nouveaux intervenants.

Ouvrage - Réf. 10.22-3

Les enjeux d'une refonte de la formation professionnelle continue : bilan pour un futur

LICHTENBERGER Yves ; MEHAUT Philippe, pp.1-37, 12/02/2001

Résumé : Ce rapport tente de clarifier et d'explicitier le système de formation professionnelle continue français en posant les contextes économiques, culturels, démographiques, technologiques, institutionnels avant de s'intéresser au fonctionnement et à l'efficacité de ce même système. Des pistes de développement sont ensuite données. **Rapport - Réf. 10.22-6**

La formation professionnelle, nouveau droit de l'homme ?

SANTELMANN Paul, Gallimard, pp.226, 03/2001

Résumé : Durant ces trente dernières années, des millions de salariés ont été confrontés à des modernisations auxquelles personne ne les avait préparés : ni l'école ni les syndicats, et surtout pas leurs propres employeurs. Aujourd'hui, le développement économique est de plus en plus conditionné par la capacité des individus à renouveler leurs connaissances au cours de leur vie. Le chômage de masse et les mutations du travail ont considérablement relativisé les anciens schémas où la destinée professionnelle et sociale se jouait en début de vie. La formation professionnelle continue est désormais tenue pour une panacée dans la politique de l'emploi. En France comme à l'étranger. Mais a-t-elle l'efficacité qu'on lui suppose ? Vecteur de connaissances que ne peuvent transmettre ni l'école ni l'université, est-elle destinée, nouvelle forme complémentaire de l'instruction, à devenir un nouveau droit de l'homme ? **Ouvrage - Réf. 10.22-2**

La formation professionnelle continue. Bilan et perspectives

SANTELMANN Paul, Problèmes politiques et sociaux, pp.80, 04/1999

Résumé : Promotion sociale et adaptation des salariés aux modernisations de l'appareil productif étaient les objectifs majeurs de la loi de 1971, qui reste le pivot de la formation professionnelle continue. Cependant, crise de l'emploi et mutations du travail ont fini par soulever des questions centrales sur les finalités, la performance et la qualité de l'imposant appareil de formation public, para-public, associatif et privé (près de 40000 organismes de formation et 480000 intervenants). Comment la formation professionnelle continue est-elle organisée ? A quel public s'adresse-t-elle ? La surutilisation du vocable formation dans les politiques de lutte contre le chômage ne contribue-t-elle pas à brouiller l'image de la formation professionnelle continue, voire à la dévaluer ? La mutation du modèle industriel et la recomposition des savoirs liés au travail bouleversent l'organisation traditionnelle de la formation des adultes, désormais confrontée à la construction des compétences, des mobilités et des identités professionnelles et, surtout, aux

nouvelles formes d'emploi plus précaires.

Périodique - Réf. 10.21-2

Métamorphoses de la formation : alternance, partenariat, développement local

CARDI François ; CHAMBON André,
L'Harmattan, pp.1-231, 1997

Résumé : La décentralisation des politiques d'éducation et de formation a été l'un des facteurs induisant la métamorphose de ces mêmes systèmes qui aujourd'hui voient émerger des notions telles que l'alternance, le partenariat ou le lien avec le développement local. Ainsi de multiples dimensions (historiques, sociologiques, politiques etc.) sont utilisées pour observer les relations entre les systèmes d'éducation et les systèmes productifs, les stratégies mises en oeuvre par l'école pour s'adapter à ces évolutions et le rôle joué par les institutions locales qui pourrait amener le système éducatif à se transformer encore plus radicalement. ***Ouvrage - Réf. 10.21-4***

2 – Le marché et l'offre de formation :

Cette rubrique regroupe une sélection non exhaustive d'ouvrages disponibles à l'emprunt au centre de documentation, ressources multimédia du GIP Espace Compétences

L'offre de formation professionnelle : l'articulation public-privé

Ecole Nationale d'Administration, pp.1-54, 10/2002

Résumé : L'appareil français de formation continue repose sur une offre mixte qui s'est construite par strates successives. Dans un contexte de fort développement de la branche marchande, l'offre privée apparaît aujourd'hui dominante, mais reste fragile et marquée par une diversité de statuts et de pratiques. L'offre publique, solide mais cloisonnée, souffre quant à elle d'un déficit de coordination territoriale. La loi du 16 juillet 1971 ne résout pas la question de l'articulation entre les deux offres. Elle ne crée pas de grand " service public de la formation continue ", mais ne confie pas de missions spécifiques à l'offre publique et ne met pas non plus en place de véritable " marché de la formation continue ", concept d'ailleurs peu adapté à un secteur économique aussi spécifique. La coordination institutionnelle entre l'Etat, les régions et les partenaires sociaux est restée insuffisante pour articuler les offres publique et privée, malgré des réformes récentes. Bien que les prestataires publics et privés se soient engagés depuis plusieurs années, dans le développement de partenariats au niveau local, la concurrence de l'offre publique est parfois ressentie comme déloyale par certains organismes privés. Plusieurs évolutions lourdes modifient aujourd'hui l'articulation entre l'offre publique et l'offre privée. Sous l'influence communautaire, le droit de la concurrence innove de plus en plus nettement la formation continue, comme l'illustre la récente réforme de la commande publique. Le développement d'un droit individuel à la formation constitue une autre évolution à prendre en compte : exigence croissante de qualité, apparition de nouveaux domaines de concurrence potentielle tels que l'orientation ou la validation des acquis de l'expérience, etc. Le maintien d'une offre publique puissante constitue toujours un instrument utile à la disposition de la puissance publique pour corriger les inégalités d'accès à la formation professionnelle. Le renouvellement des modalités d'intervention des organismes publics apparaît toutefois indispensable (meilleur respect des règles de la concurrence et recentrage sur leurs missions

d'intérêt général). La réaffirmation de la primauté de l'échelon régional est quant à elle susceptible de poser en des termes nouveaux la question de l'organisation territoriale des prestataires publics.

Rapport - Réf. 10.11-5

La structuration de l'offre de formation continue

VERO Josiane ; ROUSSET Patrick, Notes Emploi Formation (Les), pp.1-54, 11/2003

Résumé : Le marché de la formation continue dépend de trois logiques distinctes : le public cible (comme les demandeurs d'emplois, les salariés ou les entreprises), la certification, le contenu. Ce document fait la synthèse d'une enquête menée auprès de 428 organismes de formation et analyse leurs stratégies, les prestations offertes, la part de marché de chaque catégorie de dispensateurs de formation. **Périodique - Réf. 10.11-REV**

L'offre de formation continue : Regard des prestataires sur leur activité

ROUSSET Patrick ; VERO Josiane, Bref du Céreq, pp.1-4, 30/10/2003

Résumé : Depuis trente ans maintenant, l'offre de formation continue n'a cessé de se transformer et de s'accroître. Si ces évolutions sont maintenant connues, rares restent les travaux rendant compte des stratégies de positionnement des prestataires sur ce marché. L'analyse de la façon dont les organismes de formation décrivent leurs pôles de compétences et leur activité permet d'apporter un éclairage nouveau sur ces stratégies, et ce faisant, fait apparaître trois logiques de positionnement ayant chacune des modes de régulation spécifiques. Ainsi, le gros du chiffre d'affaires de la formation continue provient de prestataires se centrant sur des contenus de formation, alors que d'autres organismes forment préférentiellement des publics spécifiques, comme par exemple les demandeurs d'emploi, ou préparent plutôt les stagiaires à des certifications. **Périodique - Réf. 10.11-REV**

Qualité de l'offre de formation : les pratiques régionales

GAUTIER-MOULIN Patricia ; BLANC Jacques ; MERLE Vincent ; LE DOUARON Pierre ; ABHERVE Michel, Actualité de la formation permanente, pp.105-115, 11/2002

Résumé : Les pratiques régionales pour améliorer la qualité de l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage ont été au cœur des échanges de l'atelier du comité de coordination des pratiques régionales de l'apprentissage et de la formation professionnelle (CCPR) du 30 octobre 2002, organisé en collaboration avec la DGEFP et le Centre Inffo, et animé par Philippe Morin, directeur d'Algora. Ce dossier regroupe l'essentiel des interventions orales de cette journée. Les articles reprennent les animations en séance plénière et les conclusions de chaque atelier, avec les échanges en groupe de travail ou lors du débat général. Cette rencontre était la deuxième édition de ce type. Un premier atelier, consacré aux politiques régionales de formation ouvertes et à distance, avait réuni une centaine de personnes en mars 2002. Les ateliers correspondent au souci du Comité de coordination de développer une veille commune aux trois collèges (Etats, Conseils Régionaux et partenaires sociaux) sur des questions d'actualité. Il s'agit d'améliorer le repérage d'innovations, l'échange des informations et des pratiques, la mutualisation des ressources, et la mise en réseau des technicien travaillant dans les Conseils régionaux, les services déconcentrés de l'Etat, les organisations professionnelles et économiques, ainsi que les organismes collecteurs. Et ainsi, de tisser des liens entre les techniciens d'instances ou de structures différentes. *Actes, Compte-rendu - Réf. 10.11-REV*

Territoire et offre de formation. "L'espace de formation", un lieu de régulation ?

HERMEN Jean-Louis, Formation emploi, pp.63-73, 10/1996

Résumé : A partir de normes nationales identiques pour tous concernant le processus de prise de décision dans la création d'une offre de formation professionnelle initiale, on observe des déclinaisons différentes selon les territoires qui l'accueillent, ceci dans des environnements en profondes mutations. "L'espace-territoire", défini comme un point de rencontre entre les acteurs (lieu de marché et de régulation sociale) est valorisé dans les nouvelles approches économiques. En particulier dans le cadre d'un système industriel

localisé, l'ensemble des acteurs est en interaction, et notamment l'institution scolaire avec au niveau local l'Etablissement public local d'enseignement, susceptible de produire des externalités non marchandes. Dans ce contexte, une offre de formation (niveau/spécialité), par le jeu complexe d'interactions qui s'établit entre systèmes de formation, systèmes productifs et sociaux, collectivités territoriales, génère un espace de formation. Cet espace, à l'inverse des bassins de formation ou des zones d'emploi, espaces pré-construits administrativement, se construit avec les différents acteurs potentiels des environnements de l'établissement d'enseignement professionnel. Selon les modes de fonctionnement de ces établissements et les caractéristiques de leurs principaux acteurs, on peut supposer que les fonctions de régulation et (ou) de création de l'offre de formation s'exercent différemment : en particulier dans la capacité de l'établissement à anticiper, analyser, réguler cet espace de formation. (Résumé tire d'Emploi Formation) *Article - Réf. 10.11-REV*

L'AFPA au seuil de la décentralisation : les enseignements du deuxième contrat de progrès (1999-2003)

GELOT Didier ; GAUTER Joseph, Premières informations Premières Synthèses, pp.1-4, 06/2005

Résumé : Le deuxième contrat de progrès signé entre l'État et l'Afpa couvre les années 1999-2003, période où la conjoncture s'est retournée et où le paysage institutionnel s'est profondément transformé. Conformément aux objectifs inscrits Dans le contrat de progrès, l'association renforce son ancrage au sein du service public de l'emploi : l'Anpe oriente vers l'Afpa un nombre important de demandeurs d'emploi désireux de suivre une formation. Au cours de ces années, l'Afpa a pris en charge des publics nouveaux, souvent moins qualifiés. Elle a élargi sa gamme de prestations vers l'orientation, le suivi et l'accompagnement de la formation. Globalement, les performances se sont améliorées et les objectifs sont mieux réalisés que par le passé. Ce n'est toutefois pas le cas dans chacun des centres de l'Afpa qui disposent de marges de manœuvre par rapport aux objectifs nationaux. La recherche de financements complémentaires peut passer avant la réalisation locale des objectifs du contrat de progrès. Une manière d'anticiper la décentralisation et de répondre aux sollicitations des acteurs locaux.

Périodique - Réf. 10.110-REV

Une légère baisse des dépenses de formation professionnelle en 2002

Premières informations Premières Synthèses, pp.1-4, 03/2005

Résumé : En 2002, l'effort de la nation en matière de formation professionnelle et d'apprentissage s'amenuise encore : avec 1,43 % de la richesse nationale, il retrouve un niveau proche de celui de 1988. Les dépenses de formation de l'Unédic atteignent plus d'un milliard d'euros. Elles ont doublé en un an car cet organisme a élargi ses compétences en matière de formation, suite à la mise en place du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). En contrepartie, les dépenses de l'État se réduisent : -7,7 % hors dépenses de formation de ses propres agents. Après dix années de croissance soutenue, les dépenses des entreprises se stabilisent. Celles-ci recourent de plus en plus fréquemment aux organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) pour l'organisation des formations. Les financements en faveur des jeunes se replient, avec la baisse des entrées en alternance. En revanche, les sommes consacrées à la formation des demandeurs d'emploi se stabilisent. Elles avaient fortement baissé au cours des années précédentes. *Périodique - Réf. 10.10-REV*

Le marché de la formation professionnelle continue : un léger ralentissement de l'activité en 2002

SELLIER Anne, Premières informations Premières Synthèses, pp.1-7, 02/2005

Résumé : Le chiffre d'affaires des organismes exerçant l'activité de formation continue à titre

principal continue de croître en 2002. Le nombre de stagiaires progresse également, mais moins rapidement que les années précédentes. Les formations d'aide à la définition de projet et d'aide à l'orientation se développent. Elles occupent près de 10% des heures dispensées en 2002. Le nombre de formateurs salariés par le secteur s'est fortement accru depuis 1993. Près de 10 % des heures de formation restent toutefois dispensées par des formateurs occasionnels. *Périodique - Réf. 10.10-REV*

Statuts des formateurs et marchés de la formation continue

SECHAUD Frédéric, Bref du Céreq, pp.1-4, 11/2004

Résumé : L'univers de la formation continue s'organise autour de demandes très variées. Certaines privilégient les contenus de formation, d'autres mettent l'accent sur la certification ou d'autres encore sont centrées sur des catégories de public. En fonction de leur positionnement par rapport à ces attentes, les prestataires qui réalisent des formations ne gèrent pas leur main-d'œuvre de la même façon. La ligne de partage est particulièrement nette entre ceux qui s'adressent principalement aux demandeurs d'emploi et ceux qui forment plutôt des salariés. Mais elle ne se limite pas aux prestataires centrés sur des publics spécifiques. Elle traverse l'ensemble de l'offre de formation continue et semble tracer les limites entre deux formes de production de la formation s'inscrivant dans des modes de régulation différents. *Périodique - Réf. 10.10-REV*

II : La décentralisation de la formation :

1 – L'approche territoriale

Cette rubrique regroupe une sélection non exhaustive d'ouvrages disponibles à l'emprunt au centre de documentation, ressources multimédia du GIP Espace Compétences

Les régions, terres d'innovation : et si la France n'avait plus peur de ses régions

, Association des Régions de France, pp.1-127, 07/2005

Résumé : Comment utiliser efficacement la décentralisation dans le développement des régions ? Ce rapport aborde la question en traitant des innovations mises en place par les régions en matière d'emploi, d'égalité des chances, de solidarité territoriale, de préservation du cadre de vie. Les questions de citoyenneté et de coordination des politiques complètent cet aperçu. Les mesures innovantes sont ensuite listées, région par région. **Rapport - Réf. 10.40-12**

Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées

CAUQUIL Guy, Editions Dunod, pp.1-250, 09/2004

Résumé : Cet ouvrage donne des indications sur les politiques sociales territorialisées dont les politiques de ville sont un exemple. Il rend compte du paradigme de l'action publique dans les territoires et explique comment l'évaluer. Il part d'une analyse approfondie des nouveaux enjeux que la territorialité des politiques sociale et pose à la gouvernance publique et aux pratiques professionnelles. **Ouvrage - Réf. 9.12-22**

Etude sur le volet Emploi-Formation des projets de Pays et d'Agglomérations

Institut du Management Territorial et Européen, pp.1-182, 03/2004

Résumé : Au mois de juillet 2003 une étude a été lancée conjointement par la DATAR et la DGEFP sur les volets emploi-formation de 20 projets de territoire engagés dans des démarches de Pays ou d'Agglomération. Elle devait analyser le degré et les modalités de prise en compte des problématiques d'emploi et de formation au sein de ces Pays ou Agglomérations. 4 tomes composent le rapport final : Le tome 1 - " analyses " présente de façon transversale les éléments d'analyse par les cabinets IMTE et RCT du volet emploi-formation des démarches de Pays et d'Agglomération étudiées. Le tome 2 - " recommandations "

présente les recommandations formalisées par le cabinet IMTE, avec le concours de RCT, pour développer et renforcer les volets emploi-formation des contrats de Pays et d'Agglomération. Le tome 3 - " territoires " se compose des 6 monographies, de 14 fiches de synthèse présentant les 14 autres territoires, et de la liste des personnes rencontrées et/ ou interrogées dans le cadre de l'étude menée par l'IMTE et RCT. Le tome 4 - " outils méthodologiques " se compose des grilles d'analyse utilisées pour la conduite de l'étude dans sa phase monographique puis dans l'extension des analyses par les cabinets. **Rapport - Réf. 9.12-23**

Décentralisation, nouvelle politique contractuelle et avenir des contrats de plan état-régions

VANDEWEEGHE Francis, Conseil Economique et Social, pp.1-85, 2004

Résumé : L'évolution du cadre institutionnel français, la place croissante de l'Union européenne, les mutations économiques et sociales au niveau mondial modifient le fonctionnement traditionnel des relations entre l'Etat et les collectivités. La contractualisation jouera un rôle essentiel dans l'émergence d'une nouvelle forme de gestion des politiques publiques. Le Conseil économique et social propose des contrats de plan plus efficaces et plus cohérents pour contribuer à approfondir la décentralisation et à enrichir la démocratie.

Rapport - Réf. 10.40-9

Développement des territoires, politiques de l'emploi et formation : l'approche territoriale un enjeu pour l'Afpa

DENIEUIL Pierre-Noël ; PIRIOU Odile, L'Harmattan, pp.1-303, 02/2003

Résumé : L'association pour la formation professionnelle des adultes est chargée de l'exécution de la commande publique pour la formation, au sein du Service Public de l'Emploi. A l'heure de la décentralisation, elle est induite à évoluer d'un rôle de prestataire de la formation, à un rôle d'ingénierie et d'accompagnement des populations sur leurs lieux de vie. Reposant sur l'hypothèse des territoire comme force de

développement, ce livre relate trois expériences : l'implantation en Savoie d'un plateau de services pour le retour à l'emploi de publics en difficultés ; le diagnostic action du développement d'un massif régional de l'arrière pays niçois ; la création d'un service public de l'emploi interdépartemental sur le pôle aéroportuaire de Roissy. Le lecteur recueillera au fil des pages des informations précieuses sur la revalorisation des métiers traditionnels par la création d'activités, puis sur la mutation des compétences ; sur l'insertion des publics en difficultés avec la coopération des entreprises locales ; sur l'intercommunalité et l'implication des élus. L'un des intérêts de cet ouvrage est de " raconter " de manière vivante la mise en place progressive de projets de développement, d'entraîner le lecteur dans leurs méandres institutionnels. Le développement territorial y apparaît comme un incessant jeu d'acteurs où se mêlent enjeux et logique professionnelles. Révélatrice de cette alchimie, l'AFPA se trouve prise dans un rôle de régulateur de partenariat et d'ensemblier entre les démarches des services sociaux (DDASS, assistances sociales), des acteurs de l'emploi (ANPE, DDTEFP), des entreprises, des collectivités locales et des élus. Ce livre touche au cœur des évolutions de la formation professionnelle en France, et de la formation " développement ". Il préfigure une décentralisation non plus impulsée d'en haut, mais recentrée par le bas, sur sites au plus près des besoins de la société civile. **Ouvrage - Réf. 9.12-14**

Une nouvelle politique de développement des territoires pour la France : contributions au débat sur la décentralisation, l'Europe et l'aménagement du territoire

DATAR, pp.1-73, 29/01/2003

Résumé : Installé le 1er octobre 2002, le Comité stratégique de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) a reçu pour mission d'accompagner, par ses réflexions, la préparation des nouvelles orientations du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin en matière d'aménagement du territoire. Après avoir précisé de nouveaux horizons pour la politique d'aménagement du territoire entre l'élargissement de l'Union européenne et la nouvelle phase de décentralisation, les membres du Comité stratégique ont défini de nouveaux points d'ancrage de cette politique et proposé dix orientations pour accompagner la décentralisation, préparer les territoires aux nouvelles dimensions de l'Europe et

co-produire l'aménagement du territoire. **Rapport - Réf. 9.12-11**

Approches territoriales...Des regards différents sur les problèmes d'insertion, de formation et d'emploi

DAUTY Françoise ; CANALS Valérie ; CART Benoît ; CHECCAGLINI Agnès ; GUEGNARD Christine ; KABANTCHENKO Elise ; LECOUTRE Marc ; REBEUH Marie-Claude, CERREQ, pp.1-95, 10/2002

Résumé : Cet ouvrage présente trois contributions issues des travaux menés dans un groupe de travail " insertion et territoire " composé de membres de centres associés au Céreq, du Céreq et de la DPD, réunis autour des préoccupations relatives aux outils de connaissance et de méthodologies mobilisés lorsqu'on aborde les relations formation-emploi-insertion à un niveau décentralisé. Les analyses ont pris appui sur trois questions posées de façon récurrentes par les responsables en charge des politiques territoriales : Comment construire des demandes d'ouvertures-fermetures de sections, d'établissements ? ; Quelle définition donner aux notions de publics de " bas niveaux de qualification ", " de jeunes en difficulté "... ? ; Les emplois de demain, les gisements d'emploi, les emplois du futur : quels sont-ils ? Au travers des trois contributions aux thématiques à priori assez éloignées apparaissent des éléments communs de réflexion autour de la dynamique des questionnements, de la pertinence des systèmes d'information et des catégories utilisés et de la façon de les mobiliser au regard des différentes logiques d'actions. De manière transversale, la dimension territoriale et son apport dans les problématiques du champ formation-emploi-insertion sont aussi abordés. **Ouvrage - Réf. 9.12-10**

Les politiques de développement local

TEISSERENC Pierre, Economica, pp.1-231, 2002

Résumé : La problématique du développement local concerne désormais tous les territoires (géographiques, économiques ou administratifs) avec la mise en place de politiques visant à décentraliser l'action publique en France. L'auteur a choisi d'examiner ce mouvement émergent en se focalisant sur l'étude de huit territoires pour caractériser les typologies d'acteurs, leurs identités, les outils produits pour permettre le développement des politiques territoriales. La conceptualisation sociologique de ces observations permet de faire

apparaître les modèles théoriques de l'organisation des territoires ainsi que leurs principes didactiques. Les conditions de ce développement local sont examinées, au niveau des politiques menées et des acteurs concernés. **Ouvrage - Réf. 9.12-18**

Décentralisation : De l'action sociale au développement social

SANCHEZ Jean-Louis, L'Harmattan, pp.1-162 hors annexes, 2001

Résumé : La poursuite du processus de départementalisation est aujourd'hui en débat. Au nom de la modernité, on entend de plus en plus fréquemment des voix plus ou moins autorisées envisager sa remise en cause en avançant des raisons aussi diverses que l'inadaptation de son mode de scrutin, son faible investissement dans les problématiques du monde urbain, son traitement inégal des bénéficiaires de l'aide sociale.. cet ouvrage permet l'accès à un vrai bilan de la décentralisation pour pouvoir juger sur pièce, grâce aux repères et outils créés par les départements. Il analyse les chances de réussite de cette approche grâce à la construction d'une démarche de conceptualisation du développement social. **Ouvrage - Réf. 9.12-15**

Le développement local : pour une économie des territoires

PECQUEUR Bernard, Syros, pp.1-132, 2000

Résumé : La mutation et les changements économiques majeurs qui se produisent dans les pays industrialisés réclament une action intégrant analyse globale et locale. Cet ouvrage tente d'analyser les mutations qui ont conduit à faire évoluer le tissu industriel et les modes d'organisation des entreprises au niveau des territoires. Ces " systèmes productifs locaux " sont passés en revue dans leur organisation, leur action concrète avant l'examen de l'irruption des politiques publiques qu'elles soient issues de l'Etat ou des collectivités territoriales. **Ouvrage - Réf. 9.12-19**

Aménager la France de 2020 : mettre le territoire en mouvement

GUIGOU Jean-Louis ; MUSSO Pierre ; VELTZ Pierre ; LE BRAS Hervé ; MORVAN Yves ; LACOUR Claude ; VIARD Jean ; PARTHENAY Dominique ; AZEMA Ariane ; DELAMARRE Alette ; GLATRON Marion ; MOULIN Olivier ; PEYRONY Jean ; RIBIERE Georges ; PORTIER Nicolas, La Documentation française, pp.87, 2000

Résumé : Les politiques d'aménagement du territoire, d'accompagnement des actions publiques, doivent être précisés. Ce document a pour ambition de repérer les forces, d'analyser leurs impacts sur les territoires, de discerner les voies futures et de proposer des formes d'action publique les mieux adaptées aux nouveaux cadres territoriaux.

Ce rapport a été rédigé pour accompagner l'exercice de planification et enrichir la discussion et a pour objectif de mettre en lumière ce que la DATAR a identifié comme " la pierre angulaire " de l'aménagement et le développement des territoires. Après un rappel historique des politiques d'aménagement du territoire, une image de la situation actuelle, il étudie comment elle pourrait évoluer, et fait une prospectives de la France dans l'Europe en 2020. **Ouvrage - Réf. 9.12-2**

Refonder l'action publique locale

MAUROY Pierre, Commission pour l'avenir de la décentralisation, pp.112, 17/10/2000

Résumé : Depuis 1982, les lois de décentralisation ont fait l'objet de très nombreuses modifications. Ce rapport propose douze évolutions majeures pour une réforme législative d'ensemble du dispositif de décentralisation : une intercommunalité démocratisée ; une collectivité départementale rénovée ; un pouvoir régional fort ; une déconcentration accrue ; des compétences mieux distribuées ; des principes réaffirmés ; une démocratie de proximité ; un accès plus démocratique aux fonctions électives ; une meilleure sécurité juridique ; une adaptation de la fonction publique territoriale aux exigences de la décentralisation ; la modernisation des financements locaux ; un débat national et une conférence annuelle. **Rapport - Réf. 9.12-1**

La fonction publique territoriale, acteur de la décentralisation, de l'aménagement du territoire et du développement local

ROGNARD Michel-Antoine, Conseil Economique et Social, pp.81, 29/12/2000

Résumé : Cette étude sur la fonction publique territoriale (FPT) se compose de cinq grandes parties : 1 - L'historique de la FPT ; 2 - La FPT au cœur de la décentralisation et de l'aménagement du territoire ; 3 - Le rôle de la FPT dans l'approfondissement de la décentralisation, l'aménagement du territoire et le développement local ; 5 - Un constat et six propositions en forme

de conclusion. Les six propositions sont d'améliorer les conditions de recrutement, de développer la formation, d'assouplir le déroulement de carrière, de mettre en place une véritable gestion prévisionnelle des emplois, de favoriser la mobilité, de rénover les institutions de la FPT.
Rapport - Réf. 9.12-6

Planification par projet et organisation des territoires

CHEVALIER Bernard, L'Harmattan, pp.1-189, 1999

Résumé : L'évolution socio-économique occidentale fait apparaître de nouveaux

comportements et de nouvelles situations dans les territoires. Tenter d'aménager ces derniers peut s'avérer délicat. L'auteur propose ici une méthode de développement des territoires qui se veut la plus concrète possible. Cette recherche - action confrontant théorie et pratique locale (basée sur le développement du pays d'Apt) se fonde sur la démarche de planification par projet. Cette dernière est explicitée dans toutes ses dimensions avant de vérifier le bon fonctionnement et la validité de cette méthode dans l'environnement territorial du pays d'Apt. **Ouvrage - Réf. 9.12-20**

2 – Politiques et réflexions sur la décentralisation de la formation :

Cette rubrique regroupe une sélection non exhaustive d'ouvrages disponibles à l'emprunt au centre de documentation, ressources multimédia du GIP Espace Compétences

Rapport d'information fait au nom de l'Observatoire de la décentralisation sur la décentralisation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

KAROUTCHI Roger, SENAT, pp.1-79, 05/07/2005

Résumé : Ce rapport revient sur les processus de décentralisation déjà engagés dans le cadre de la décentralisation des années 80 en matière de formation professionnelle et d'apprentissage. Cet historique met en exergue la place des régions et leurs compétences dans l'élaboration d'une politique spécifique de formation professionnelle et d'apprentissage. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux collectivités locales a quelque peu changé la donne. Ces modifications, notamment au niveau des transferts financiers de compétences sont examinés, de même que l'incidence de la décentralisation sur des structures comme l'AFPA. Une grande partie du rapport étudie la décentralisation des formations sanitaires et sociales tant au niveau de la prise en charge des filières de formation par les régions qu'au niveau des règles générales de compensation financière permettant aux régions de prendre ces formations spécifiques en charge. **Rapport - Réf. 10.41-8**

Enjeux prospectifs de la décentralisation de la formation professionnelle

, Le Quatre Pages, pp.1-5, 15/12/2004

Résumé : Le présent document présente les enjeux prospectifs centraux de la formation professionnelle dans sa première partie ("Au cœur des enjeux prospectifs"). Les principales configurations prospectives du jeu des acteurs de la formation professionnelle sont présentées en seconde partie ("La Région, DRH des territoires?"). **Périodique - Réf. 10.41-REV**

Décentralisation de la formation professionnelle : un processus en voie d'achèvement ?

BEL Maïten ; DUBOUCHET Louis, Editions de l'Aube, pp.1-153, 2004

Résumé : Le long mouvement de la décentralisation en France mis en œuvre depuis 20 ans maintenant est une donnée politique et administrative que personne ne conteste plus. En matière de formation, la nouvelle étape impulsée par le gouvernement Raffarin en 2004 pose un

certain nombre de questions tant aux acteurs de sa mise en œuvre qu'au citoyen. L'égalité de traitement au profit du citoyen ou entre les territoires sera-t-elle assurée dans toutes les régions, les politiques mises en place seront-elles vraiment capables de prendre en compte les diversités territoriales et de créer de nouvelles modalités d'accès à la formation et à l'emploi ? L'observation des situations régionales dans ses aspects historiques, organisationnels est intégrée à une réflexion qui prend en compte les évolutions qui, d'ores et déjà, ont commencé à impacter les politiques régionales d'emploi et de formation.

Ouvrage - Réf. 10.41-7

Pour une politique régionale coordonnée d'accueil, d'information et d'orientation

REGNAULT Régis ; VERNEDOUB Marie-France, Comité de Coordination des Programmes Régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle, pp.1-39, 01/2004

Résumé : Comment tenter de remédier au manque de visibilité des services d'accueil, d'information et d'orientation dans les territoires français, éviter le cloisonnement des services malgré des tentatives de mise en réseau ? Ce rapport s'appuie sur les réflexions concrètes d'un groupe de travail qui réalise un état des lieux critique sur les offres de services et les limites de ces mêmes services avant de proposer des pistes de développement pour favoriser une orientation tout au long de la vie grâce notamment à l'établissement d'un service public régional de l'orientation qui devrait néanmoins être guidé par une politique régionale cohérente. **Rapport - Réf. 10.40-13**

Régionalisation de la formation professionnelle

PERISSOL Pierre-André, pp.1-20, 23/06/2003

Résumé : Ce rapport présente des propositions relatives à la régionalisation de la formation professionnelle. Pierre-André Périssol recommande de transférer aux régions l'ensemble de la commande publique de la formation aux métiers, ce qui nécessite de clarifier ce qui relève de la politique de l'emploi - du ressort de l'Etat - et ce qui relève de la politique de la formation - du ressort de la région. L'élaboration d'une carte des formations professionnalisantes initiales est

également proposée. La région doit par ailleurs se voir attribuer un rôle pilote en matière d'accueil, d'information et d'orientation et dans le domaine de la validation des acquis de l'expérience. Les deux dernières propositions visent, d'une part, à organiser la concertation régionale entre les différents acteurs de la formation professionnelle autour de l'élaboration d'un plan d'orientation stratégique et, d'autre part, à introduire une part de logique territoriale dans la collecte de la taxe d'apprentissage. **Rapport - Réf. 10.41-1**

La décentralisation de la formation professionnelle : quels changements dans la conduite de l'action publique ?

BEL Maïten ; MEHAUT Philippe ; MERIAUX Olivier, L'Harmattan, pp.1-252, 2003

Résumé : La décentralisation a depuis vingt ans essaimé dans toutes les directions : les politiques de formation professionnelle n'y ont pas échappé. Cet ouvrage se propose d'aborder cette thématique en observant le travail des acteurs locaux, l'émergence du concept de territoire, les conditions et les ressources de l'action publique. **Ouvrage - Réf. 10.41-3**

Rapport d'Etape : Régionalisation de la formation professionnelle

PERISSOL Pierre-André, pp.1-11, 03/2003

Résumé : Le choix d'une décentralisation effective aux régions de la formation professionnelle (hors formation continue qui relève du champ de négociation des partenaires sociaux) aurait un impact fort, car il s'agit de la préparation aux métiers et donc d'un facteur déterminant de l'accès à l'emploi. Si la régionalisation des formations professionnelles se limite à une étape de plus, comme ce qui a été précédemment, elle aura très peu d'impact. La réforme n'aura d'effet positif que si elle investit la région d'une responsabilité claire et lisible pour l'opinion, en lui donnant les moyens d'instaurer une cohérence entre les dispositifs, de créer une véritable concertation entre tous les acteurs et d'optimiser l'adéquation entre l'offre et les besoins. Les différents points abordés dans ce rapport d'étape sont les suivants :

- afin de donner aux Régions une responsabilité réelle, identifiée et claire en matière de formations professionnalisantes, leur périmètre de compétences doit être défini.
- Transférer aux Régions l'ensemble de la commande publique de la formation aux métiers nécessite de clarifier ce qui relève de la politique

de l'emploi - du ressort de l'Etat - et ce qui relève de la politique de la formation - du ressort des Régions.

- En matière de formations professionnalisantes initiales, la priorité consiste à ce que la carte des formations arrêtée soit réellement mise en œuvre.

- L'accueil, l'information, l'orientation sont très directement liés au domaine de la préparation aux métiers. La région doit ainsi se voir reconnue un rôle pilote en ce domaine. Elle doit surtout pouvoir se doter de moyens pour définir puis exercer ce rôle.

- Une concertation correctement structurée entre les différents acteurs et menée avec l'ensemble des partenaires concernés est indispensable.

Cette première étape a permis de dégager des principes susceptibles de définir les orientations de la décentralisation. L'essentiel pour le gouvernement c'est de s'assurer qu'en confiant aux Régions la compétence de l'ensemble des formations professionnalisantes et de la préparation aux métiers, on parvienne à améliorer la performance globale du système de formation et de l'économie. La validation des acquis de l'expérience, l'organisation du dialogue social au niveau régional, les indicateurs et méthodes d'évaluation et l'apprentissage sont des sujets qui mériteront des analyses complémentaires. **Rapport - Réf. 10.41-5**

Groupe de travail CCPR : Les politiques d'accueil, d'information, et d'orientation : séance du 7 mars 2003

, Comité de Coordination des Programmes Régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle, pp.1-35, 03/2003

Résumé : Cette synthèse revient sur le rapport Chevreur concernant la décentralisation de la formation professionnelle et effectue des préconisations notamment sur la politique d'AIO (Accueil, Information, Orientation) après avoir rappelé la méthodologie utilisée. **Rapport - Réf. 10.41-6**

Quelle décentralisation de la formation professionnelle pour demain ?

CHEVREUL Philippe, Comité de Coordination des Programmes Régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle, pp.1-36, 05/2003

Résumé : Le mouvement de décentralisation engagé dans une nouvelle étape induit la nécessité de changer de politique de formation professionnelle. Les principes de cette nouvelle

étape doit inclure les objectifs, la définition des compétences de chaque acteur, la concertation régionale, la modernisation de l'action publique. Les enjeux de cette décentralisation sont posés à savoir : l'expression des besoins des personnes et des territoires, le pilotage des politiques AIO, la construction de l'offre de formation professionnelle initiale et continue ainsi que son rapprochement, les politiques d'insertion professionnelle, l'articulation des politiques d'emploi et de formation, l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle, la mise en œuvre d'une concertation nationale. **Rapport - Réf. 10.41-9**

L'instrumentation stratégique : instrumenter et mobiliser les acteurs régionaux de la formation professionnelle

OURLIAC Guy, Notes du LIRHE (Les), pp.1-26, 04/2003

Résumé : Le pouvoir régional se construit pas à pas depuis une vingtaine d'années. En matière de formation professionnelle, son renforcement est le fruit de la convergence entre une volonté de décentralisation et de déconcentration maintenue au cours des alternances politiques, et des avancées méthodologiques, qui ont vu dans une plus grande proximité des acteurs, une manière d'éviter les principaux pièges des approches statiques des années 70. Encore faut-il tirer parti de cette nouvelle configuration. Le repli de l'acteur étatique exerçant une tutelle lointaine ne produira de valeur ajoutée que s'il correspond à l'avancée d'un coordonnateur de proximité. Ce dernier -La Région selon les textes- doit être capable de faire émerger cette capacité d'ajustement à moyen terme des systèmes éducatifs et des professions qui est la définition d'une adéquation acceptable. Depuis la loi quinquennale, les Régions ont vocation à mettre en cohérence sur le territoire régional l'ensemble des dispositifs de formation en vue de répondre aux besoins de durables l'économie et de la société. Quel que soit le contenu donné à cette notion, elle implique de leur part de connaître les principales caractéristiques de tous les dispositifs de formation régionaux (formation initiale, alternance, formation continue pour les jeunes et les adultes, dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle), qu'elles les contrôlent ou non. Les Régions sont de ce fait les seules institutions qui ont vocation à posséder une vision systémique de l'éducation : un ensemble de dispositifs différents, chacun configuré pour répondre plus spécialement à un ou plusieurs objectifs assignés : éduquer, qualifier,

mobiliser, insérer ; s'adressant selon des modalités différentes à des publics différents : jeunes, adultes, chômeurs, populations spécifiques, publics en grande difficultés etc. Pour les mêmes raisons, les Régions possèdent une légitimité particulière à poser les questions relatives à la pertinence de l'adaptation du " système éducatif " dans son ensemble aux besoins de formation des individus et à ceux de l'économie régionale. Cette double légitimité devrait leur conférer à terme un rôle majeur et stratégique dans le pilotage du système éducatif régional. Pour l'instant, du fait de la singularité de leur positionnement institutionnel et de la nature de leur pouvoir, les Régions, pour se donner les moyens des leurs ambitions, doivent mettre en œuvre une approche partant d'une analyse lucide de la situation qui comprend et qui tient compte du système des intérêts en jeu. Deux voies peuvent être suivies simultanément pour atteindre cet objectif : - La première passe par la définition d'une instrumentation. Depuis 1993, la mission de la Région est transverse et interinstitutionnelle. Des instruments existent bien chez les principaux acteurs régionaux (Education nationale, Ministère du travail notamment), mais ils sont spécifiques et dédiés à des questionnements propres. De plus, leurs systèmes de repérage (notamment les nomenclatures) ne permettent pas des agrégations d'informations. Ces instruments ne sont pas adaptés à la mission d'un pilote qui devrait avoir une vue d'ensemble. La mission spécifique de la Région requiert une instrumentation spécifique. Pour cela, il faut identifier ou proposer clairement à la fois des finalités, des objectifs et des modalités. - La seconde passe par la mise en œuvre de cette instrumentation au sein d'un partenariat de travail technique. Cette voie devrait tirer parti de l'accumulation des expertises et des expériences des acteurs concernés à des titres divers : acteurs de la formation, acteurs des entreprises et des professions, acteurs socioprofessionnels, acteurs de l'interface entreprise/formation etc. Ces savoirs dispersés, partiels, hétéroclites, subjectifs doivent être recueillis, complétés, rassemblés, confrontés les uns aux autres, confrontés aux données statistiques, accumulés pour contribuer à la construction de points de vue et de diagnostics. Dans une réalité extrêmement mobile, la bonne implantation de l'instrumentation est dynamique. Pour éviter la mise en sommeil, les utilisateurs de l'instrumentation doivent veiller à ce qu'elle réponde en permanence aux utilités attendues. Pour

aboutir à des résultats opérationnels en matière de pilotage du système éducatif, tant sur l'aspect procédural que sur l'aspect substantiel, les deux voies de l'instrumentation statistique et de la mobilisation des acteurs sont indissociables et complémentaires, car chacune d'elle contient une partie de la solution. L'instrumentation à construire doit tenir compte de cette complémentarité. Ses concepteurs doivent s'assurer que les fonctionnalités d'animation et de sollicitation de ce partenariat y sont présentes. *Périodique - Réf. 10.40-REV*

Evaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002 : comment évoluent les disparités régionales en matière de formation et d'emploi des jeunes"

GASQUET Céline ; MARTINELLI Daniel ; CARO Patrice ; PRZYBYLSKI Isabelle ; ARRIGHI Jean-Jacques, Comité de Coordination des Programmes Régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle, pp.1-67, 03/2002

Résumé : Ce document reprend les premiers résultats des travaux du groupe statistique pour l'évaluation " Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation et de l'emploi des jeunes ? ". Cette évaluation porte sur la période 2000-2002. Elle a un thème central : l'impact des politiques régionales sur l'égalité des chances d'accès à la formation et à l'emploi, en l'étendant à l'ensemble de la population. On retrouve dans le documents les parties suivantes : Le contexte économique et social (la dynamique démographique, l'emploi et le chômage) ; La formation initiale (L'accès à la formation initiale ; la formation professionnelle dans la formation initiale) ; La formation professionnelle des jeunes sortis du dispositif éducatif (Taux d'utilisation des contrats d'adaptation et de qualification ; taux d'utilisation des stages régionaux et des stages AFPA) ; La situation des jeunes sur le marché du travail (Taux d'activité des 16-24 ans ; part des jeunes dans la population active ; proportion des demandeurs d'emploi ; part des chômeurs parmi les jeunes de 16 à 24 ans) *Rapport - Réf. 10.40-7*

Evaluation des politiques régionales de formation professionnelle. Rapport du Comité de coordination des programmes régionaux

Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation, pp.29, 2000

Résumé : Le présent rapport d'évaluation s'inscrit

dans la mission pérenne d'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale, continue et d'apprentissage confiée par la Loi au comité de coordination. Ce rapport d'évaluation s'appuie sur les trois niveaux de travaux techniques : le rapport technique général établi par le Céreq (Volume II "Evaluation des politiques régionales ...") ; quatre études thématiques et transversales sur les politiques régionales ; les portraits statistiques régionaux sur la formation professionnelle et l'insertion des jeunes. *Rapport - Réf. 10.40-6*

Evaluation des politiques régionales de formation professionnelle 1996 - 1999. Volume 2. Portraits statistiques régionaux sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes

AVENTUR François ; BEL Maïten ; DIEBERICHS-DIOP Laurence ; GRELET Yvette ; TIMOTEO Joaquim, CERREQ, pp.60, 2000

Résumé : Les portraits visent, sur la période 1993-1997, un éclairage comparé des politiques régionales de formation professionnelle, des conditions d'insertion professionnelle des jeunes et du contexte socio-économique dans lequel elles s'inscrivent. Plus précisément, ils cherchent à caractériser les situations et évolutions régionales à l'aide d'une batterie d'indicateurs statistiques organisée selon 5 dimensions complémentaires

1. La place des jeunes dans le contexte démographique, économique et d'emploi
2. La place de la formation professionnelle dans la formation initiale
3. La formation professionnelle des jeunes sortis du système éducatif
4. Le financement de la formation professionnelle
5. L'insertion des jeunes dans la vie active.

Ces informations sont ensuite synthétisées au moyen d'une typologie finale tentant de rendre compte de la place de chacune des régions au regard des 5 typologies précédentes. 26 portraits régionaux fondés sur les analyses typologiques, un examen complet des indicateurs disponibles, ainsi que diverses informations tirées des enquêtes qualitatives permettant de donner sens aux résultats statistiques. L'intégralité du document est disponible sur le site du Céreq, <http://www.cereq.fr/> *Rapport - Réf. 10.40-8*

La décentralisation de la formation professionnelle : un nécessaire dialogue avec les acteurs économiques et sociaux

CASELLA Philippe ; FREYSSINET Jacques, Bref du Céreq, pp.1-4, 10/1999

Résumé : La loi quinquennale de 1993 a, dans le cadre de la décentralisation, considérablement renforcé les pouvoirs d'interventions mais aussi les responsabilités des conseils régionaux dans la construction des politiques régionales de formation professionnelle. Pour mener à bien leur mission, programmer à long terme la formation initiale et

répondre à court terme à des objectifs d'insertion, les administrations régionales ont dû rechercher des partenaires compétents. Mais face à la fragilité des organisations professionnelles encore peu structurées au niveau régional et à la complexité des instances de consultation, la concertation se révèle parfois difficile à mettre en oeuvre. Ce qui conduit les Régions à explorer de nouvelles voies afin de donner à l'espace régional toute sa place dans les politiques publiques de formation professionnelle. (Résumé des auteurs)

Périodique - Réf. 10.41-REV

Le pôle documentation ressources multimédia du GIP Espace Compétences

Le GIP Espace Compétences anime et développe un pôle de ressources pour l'ensemble des acteurs de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Le pôle documentation, ressources multimédia valorise et diffuse sur place et à distance des références spécialisées dans le champ de la formation, de l'orientation, de l'insertion professionnelle et de l'emploi :

- La pédagogie
- La formation ouverte et à distance
- La formation (ingénierie, marché, ...)
- Les métiers de la formation, de l'insertion, de l'orientation et du bilan
- La validation des acquis de l'expérience
- L'orientation (projet professionnel, mobilité, les métiers,..)
- Le bilan de compétences (méthodologie, statistiques, enjeux, ...)
- L'insertion professionnelle (dispositifs, publics, accompagnement vers l'emploi, structure AIO, insertion par l'économique, ...)
- La lutte contre l'exclusion et la discrimination
- La gestion des compétences et les ressources humaines (conditions de travail, l'entreprise et la formation, recrutement, GPEC, gestion des âges, ..)
- La politique de l'emploi et de la formation en PACA, en France, en Europe
- L'alternance (l'apprentissage, tutorat, contrat de professionnalisation, Europass,)
- Les Emplois Jeunes (dispositif, professionnalisation, pérennisation)
- L'emploi (marché de l'emploi, développement local,...)
- Les outils (référentiels, répertoires, outils de GRH, outils d'orientation et du bilan, outils de positionnement, ...)

Le pôle documentation, ressources multimédia c'est :

- Un **espace documentaire ouvert** aux professionnels avec des postes d'accès gratuits à Internet
- Deux documentalistes qui vous accueillent et vous accompagnent dans vos recherches
- Une base de données documentaire de plus **de 11.000 références bibliographiques** (articles, ouvrages, rapports d'études, actes de colloques, normes, textes officiels, vidéos, outils pédagogiques, ...) disponible en libre accès sur le site Internet <http://alex.espace-competences.org> interface réactualisée en temps réel. Celle-ci permet de mieux optimiser les recherches, de conserver les résultats dans un espace personnalisé, de consulter des documents en texte intégral et de pouvoir vérifier la disponibilité des ouvrages empruntables.
- Une base de liens Internet : <http://www.espace-competences.org/documentation/baseLien/>
- Un service d'emprunt d'ouvrages sur place et à distance
- L'organisation de présentation d'outils pédagogiques

Par courrier électronique, l'Espace Compétences vous propose d'accéder gratuitement à des lettres d'information électroniques sur les thèmes de veille qui vous intéressent ; il met à votre disposition des ressources variées pour vous permettre d'être informé (brèves d'actualités, agendas, lettres thématiques). Pour vous y abonner, remplissez le bulletin d'abonnement disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.espace-competences.org/actualite/abonnement.aspx>

Dans le cadre de ces actions, le pôle documentation ressources multimédia vous propose ici, un dossier bibliographique qui regroupe **une sélection** non exhaustive **de documents** (ouvrages, actes de colloques, articles, périodique, textes législatifs, etc.) **consultables et empruntables** au centre de documentation du GIP Espace Compétences.

Contactez le pôle documentation, ressources multimédia

Elisabeth KUNZE ou Lyonel PERRIN

Horaires d'ouverture de l'espace documentaire

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h en auto-documentation
- Accompagnement et assistance dans les recherches à distance ou sur rendez vous

Par courrier

GIP Espace Compétences
Centre de vie Agora Bt A - ZI Les Paluds - BP 1002
13781 AUBAGNE Cedex

Par téléphone

04 42 82 43 30 ou 34

Par fax

04 42 82 43 32

Par courriel

documentation@espace-competences.org

Plan d'accès

